



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

## AVIS PUBLIC

### Assemblée de consultation publique

Une assemblée publique de consultation aura lieu sur les projets de règlement 2021-252 et 2021-253 de la Municipalité de St-Marc-de-Figuery.

L'assemblée aura lieu le **lundi 7 juin à 18h30** à la maison du citoyen, au 10, avenue Michaud.

Le projet de règlement 2021-252 modifie le plan d'urbanisme de la Municipalité en vue d'autoriser l'industrie légère et d'interdire les résidences sur les lots 4 005 068 et 6 231 002 en bordure de la route 111 dans la partie sud du territoire municipal, en conformité avec une modification du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de l'Abitibi.

Le projet de règlement 2021-253 modifie le règlement de zonage en créant la zone la-1 sur les lots 4 005 068 et 6 231 002 pour y autoriser l'industrie légère et pour y interdire les résidences, en conformité avec une modification au plan d'urbanisme de la Municipalité et au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de l'Abitibi. Le règlement crée également la zone FO-4 au nord de la zone la-1, sur une partie résiduelle qui est maintenant séparée de la zone FO-3.

Le projet de règlement 2-21-253 ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation par la personne habile à voter.

Avis public est en outre donné que ces projets de règlement sont actuellement déposés au bureau municipal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture du bureau.

Donné à Saint-Marc-de-Figuery, ce dix-neuvième jour de mai deux-mille-vingt-et-un.

Martine Lachaine,  
Directrice générale et  
Secrétaire- trésorière par intérim